

ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE

2015

du 18 Mars 2016

I - RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

L'AG est un moment important dans la vie d'une association, c'est le jour où l'on rend des comptes : à nos membres, en rappelant ce qui a été fait pour eux, à nos donateurs, pour justifier que nous méritons leur soutien, aux financeurs publics, pour leur prouver que leur subvention a bien été utilisée. Nous allons donc vous montrer, que cette année encore, nous n'avons pas ménagé nos efforts...

Notre association compte aujourd'hui environ 80 enfants V.I.P. avec une large majorité de nivernais (une cinquantaine), vingt-cinq berrichons et quelques-uns de l'Yonne, soit 15 de plus qu'à la dernière A.G., et des demandes de l'extérieur du bassin de vie de Cosne commencent à apparaître... Compte tenu de la diversité des pathologies et des âges, nous avons été amenés à élargir notre réflexion comme vous pourrez le constater dans la prochaine partie. Plus de parents se sont également impliqués par le biais d'une adhésion pour cette année 2015.

En ce qui concerne les propositions, certaines font maintenant partie intégrante de la vie de l'association comme la rééducation Padovan, pour ce qui est de l'aide à l'évolution de nos enfants, ou la valisette pédagogique, pour ce qui est des actions de sensibilisation. D'autres ont dû être repensées comme l'Aide au Diagnostic... Des nouvelles ont montré notre réactivité comme par exemple la création d'un nouveau groupe que nous allons dans quelques instants vous présenter... Donc, on peut donc dire que le bilan 2015 est des plus positifs !

Je vais d'ailleurs profiter de cette partie qui m'incombe, ce rapport moral, pour mettre en avant cette année, l'implication sans faille de nos bénévoles sans qui rien n'aurait été possible. En effet, beaucoup d'actions n'auraient pu voir le jour si elles n'avaient pas été là et j'en profite pour les en remercier sincèrement. De même, un grand merci aux parents qui se sont impliqués dans la vie de l'association cette année !!!

Concernant notre trésorerie, cette année 2015 a été particulièrement généreuse. En effet, nous avons pu compter, cette année encore, sur l'aide fidèle des communes de Cosne et de Thou (45), ainsi que de celle des Comités des Fêtes de Villechaud et de Cours. D'autres marques de soutien ont également eu lieu que ce soit de la part de nos élus comme notre députée de la Nièvre, Mme CARRILLON-COUVREUR, de la part d'autres associations comme les Associations Familiales de Cosne ou de Nevers ou celle de la troupe de théâtre LES 3 COUPS de Bourges.

Comme chaque année, lorsque je commence à préparer cette A.G., la sempiternelle question de « qu'est-ce que je vais bien pouvoir leur dire » se présente... Et, comme chaque année, je mets ça de côté et préfère débiter en listant les actions faites au cours de cette année passée et, comme chaque année, finalement je me dis : « on a encore réussi à faire tout ça, trop bien ! ». C'est pour ça que je vais m'arrêter là et laisser parler nos bilans...

II – BILAN DES ACTIONS

Voici le récapitulatif des actions et autres qui ont eu lieu sur l'exercice 2015 :

- PADOVAN

C'est notre proposition phare et surtout maintenant pérenne !

Pour rappel :

Depuis sa mise en place, en Janvier 2014, nous faisons intervenir une ergothérapeute au local de l'association et prenons en charge, pour se faire, ses frais de déplacements, afin que les familles n'aient que le prix de la consultation à régler.

Le rythme préconisé étant de 2 séances par semaine, et les familles étant demandeuses, nous nous sommes organisés pour qu'une 2^{ème} séance puisse être proposée.

Toutefois l'Association ne pouvait prendre en charge financièrement ce 2^{ème} déplacement.

Il a donc été trouvé l'arrangement suivant...

L'ergothérapeute étant sur Nevers les mercredis, ses frais de déplacements pour venir sur Cosne étaient moins importants et pouvaient être divisés entre les familles (3 €) ou pas l'Association qui comblait en cas d'absence.

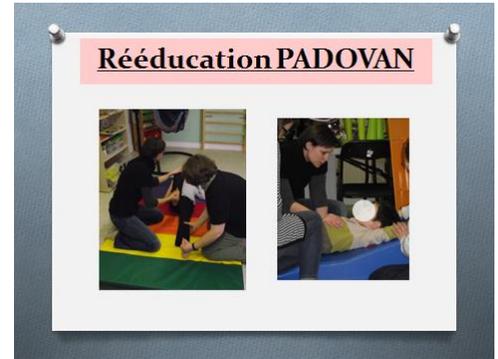
De Janvier à Juillet 2015, 2 séances par semaine ont eu lieu : les lundis et mercredis après-midi.

Depuis Septembre 2015, la séance du mercredi après-midi a été déplacée au jeudi après-midi.

En effet, nous avons besoin de notre local le mercredi après-midi et comme l'ergothérapeute n'allait plus à Nevers ce jour-là, les familles étant d'accord, cela ne posait pas de problème.

Par contre, compte tenu que les frais de déplacements étaient redevenus les mêmes que le lundi, plus conséquents, il a été décidé avec l'ergothérapeute qu'elle proposerait ses services pour des bilans ou pour des dossiers d'aménagement d'habitation les jeudis matin, ce qui permettait de compenser ses frais de déplacements.

Pour ce dernier trimestre de 2015, elle a toutefois pris à sa charge le reste du trajet et nous l'en remercions.



- VALISE PÉDAGOGIQUE

Pour rappel, il s'agit d'un ensemble composé de livres et albums, CD et matériel, accompagné de fiches pédagogiques qui indiquent le thème, l'objectif pédagogique, les possibilités d'utilisation et d'extension.

Nous l'avons baptisé « valisette pédagogique » mais au vu de son importance physique, ça sera désormais notre « valise pédagogique » !



Elle est destinée à être proposée aux écoles, centres de loisirs et à toute personne désireuse de parler à un groupe de la différence, d'une maladie, d'une situation de handicap...

Totalement terminée après les vacances de la Toussaint, un courrier informant de son existence et de son contenu a été adressé aux 4 DSDEN (ex Inspection Académique) début Décembre 2015.
Pour l'instant, seule la Nièvre y a donné suite et nous sommes allés la présenter depuis à Nevers.

Elle est actuellement à l'essai à l'école de Bouhy qui a bien voulu la tester.
Nous remercions donc le Conseiller Pédagogique ASH, M. BILLEBAULT, la Directrice de l'école de Bouhy, Mme SAUTREAU ainsi que son équipe, d'avoir bien voulu l'inaugurer !

- AIDE AU DIAGNOSTIC

La psychologue avec qui nous avons un partenariat étant partie vers d'autres lieux, notre proposition concernant le passage du WISC, test psychométrique et 1^{ère} étape de la procédure de diagnostic, était du coup devenu caduque.

Ayant toujours le matériel, il nous fallait trouver une autre psychologue qui veuille bien travailler avec nous...

Ce fût chose faite avec Mme Livia CLARA VILNAT de Sancerre avec qui nous avons pu mettre en place un nouveau partenariat.

- FOIRE EXPO (14 au 17 Mai 2015)

La 8^{ème} Foire-Expo de Cosne s'est traditionnellement passée sous un temps maussade et frais avec toutefois un remballage sous le soleil !!!

Notre stand en 2 parties exposait notre valise pédagogique d'un côté et de l'autre servait au maquillage proposé aux enfants l'après-midi et à notre boutique...

Comme chaque année maintenant, des contacts riches et variés y ont été faits.

- INVITATION AU PARC LE PAL (5 Juin 2014)

Pour rappel, depuis 9 ans, le parc animalier et d'attractions de l'Allier, LE PAL, ouvre ses portes, une fois par an, uniquement aux familles d'enfants en situation de handicap dans le cadre d'un évènement international appelé DREAMNIGHT AT THE ZOO.

Cela concerne des départements limitrophes de façon cyclique afin que tous puissent en profiter environ 1 fois tous les 3 ans...

En 2015, ce sont donc les départements de la Nièvre et de la Saône et Loire qui ont fait partie des départements choisis.

Comme nous sommes maintenant directement contactés, et que la Direction du Pal est très ouverte, nous avons pu faire bénéficier tous les membres de l'association, même ceux hors Nièvre, de cette proposition.

Comme d'habitude, cette journée s'est déroulée sous un soleil radieux et une très bonne ambiance y régnait, des chorégraphies étaient même proposées à plusieurs occasions par des bénévoles...

Au vu de la chaleur annoncée car ce fut une des journées les plus chaudes de l'été, le parc avait anticipé et des personnes étaient chargées d'arroser les enfants à l'aide de pulvérisateur, des glaces étaient offertes avec le sac goûter, des bouteilles d'eau étaient régulièrement distribuées...

Pour preuve de leur succès, il n'y avait, cette année, pas assez de fleurs à planter pour tout le monde mais ce ne fût pas bien grave !!!

Vraiment encore une très bonne et belle journée !!!



- FETE DES ASSOCIATIONS

⇒ à **COSNE-COURS-SUR-LOIRE** :

Elle a eu lieu le SAMEDI 6 JUIL 2015 de 10h à 18h sur le site de la Chaussade.

Nous étions cette année à l'intérieur de la salle de la Chaussade, et du coup, cela nous avait permis une autre organisation : nous avons amené du matériel de projection pour pouvoir y passer des spots, dessins animés et autres films de sensibilisation, qui s'adressaient aux petits comme aux grands.



⇒ à **ST-SATUR** :

Ce forum des associations du Sancerrois a eu lieu au Centre-Socio Culturel de St Satur le Samedi 5 Septembre et était à l'initiative de la Communauté de Communes du Sancerrois et du Journal « La Voix du Sancerrois ».

Pour une première fois, c'était très bien organisé et un verre de l'amitié entre associations, proposé par les organisateurs, a conclu la journée.

Des contacts intéressants ont été faits.



- 2ème JOURNÉE NATIONALE DE SOUTIEN AUX ENFANTS MALADES ET/OU HANDICAPÉS (12 Juin 2015)

Nous avons décidé cette année d'organiser un concours, qui devait être proposé aux écoles primaires de notre rayon d'action, après, bien sûr, accord des circonscriptions de l'Education Nationale concernées.

Le concours consistait à prendre une photographie de la classe où il fallait qu'un maximum d'enfants soit vêtu d'un tee-shirt de super héros, ce qui est le mot d'ordre de cette journée, et de nous la faire parvenir.

3 prix étaient à gagner allant de places de cinéma pour toute la classe à un kit de sensibilisation au harcèlement scolaire.

Il semblerait que les écoles n'aient pas adhéré à cette proposition n'ayant pas eu de retour mais comme c'était en fin d'année scolaire...

- GROUPE JEUNES ADULTES

Cette initiative est issue d'un besoin formulé par une maman dont la fille, adulte, souhaitait profiter de loisirs mais pas forcément accompagné de papa – maman !

Partant de là, nous avons travaillé sur l'organisation de sorties qui pourraient être proposées aux enfants qui, mineurs au début de l'association, sont devenus aujourd'hui des adultes avec d'autres besoins...

Le but était toutefois que ces sorties puissent se faire **sans les parents !!!**

Intéressée par la démarche, et permettant ainsi de faire se connaître les jeunes entre eux, l'APF par le biais de ses délégations de l'Yonne et de la Nièvre s'est proposée partenaire de ce projet et pouvait fournir un véhicule aménagé mais qu'il fallait récupérer sur Nevers.

Il a été convenu que les familles garderaient à leur charge - comme cela aurait été le cas si le jeune avait été indépendant - les frais de restauration, places de concert, essence, assurance... et que l'association s'occuperait d'amener et de rendre le mini-bus, fournirait les accompagnants et prendrait en charge leur frais.

Début Octobre a donc été organisé un « p'tit déj. » où tous les jeunes de l'association étaient conviés afin de discuter - avec eux - des modalités que nous allions mettre en place et - entre eux - d'établir le planning de leurs futures sorties.

Entre temps, nous avons appris que l'Association des AMIS DE L'HOPITAL de Cosne, avait un véhicule aménagé. Ayant pris contact avec le Président de celle-ci, Mr DESLOT, celui-ci a tout de suite proposé de nous le mettre à disposition car il ne l'utilisait pas les week-ends.

C'est ainsi que nos jeunes sont allés au cinéma en Octobre, au concert de Maître GIMS au Zénith d'Orléans en Novembre et au Marché de Noël de Coullons en Décembre.

Il n'y a qu'à voir leur sourire jusqu'aux oreilles pour être convaincu que c'était une bonne initiative !!!

Ce petit groupe répond désormais au nom des WYLCAT'S composé des initiales des 6 premiers membres...

- LOTO (13 Septembre 2015)

Cette manifestation est censée être notre « revenu » de l'année or les conditions pour qu'elle soit rentable deviennent trop aléatoires.

Notre bénéfice pour 2015 n'a été que de 450 € (plus de 1.000 € les années précédentes).

Nous avons donc revu l'existence même de cette manifestation et on en reparle dans les projets 2016...

- JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES DYS (10 Octobre 2015)

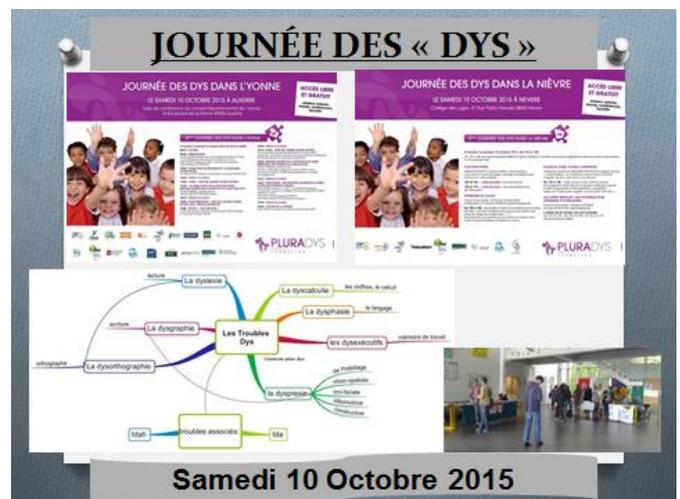
Elle s'est déroulée le Samedi 10 Octobre au Collège des Loges à Nevers pour la 3^{ème} année.

L'accent avait été mis cette fois sur les ateliers : les psychologues encadraient des cafés de parents ou de professionnels qui n'ont pas désempé et les ateliers de cartes mentales ont été victimes de leur succès !!!

Il est à noter une fréquentation plus importante que les années précédentes.

Pour notre part, nous y étions afin de discuter avec les familles, connaître leur cursus, savoir qu'elles avaient été leur principale difficulté, qu'elles étaient leur prise en charge, leur retour par rapport à ce qui était proposé sur le secteur...

Ce que nous en avons dégagé, c'est une insatisfaction par rapport aux prises en charge : même si le parcours du diagnostic est compliqué, le fait de ne pas pouvoir proposer à son enfant les rééducations adéquates – pour des raisons de manque de places principalement - est encore plus rageant pour les parents...



- TÉLÉTHON (4-5 Décembre 2015)

Nous étions, comme d'habitude maintenant, dans la galerie commerciale d'Auchan où nous proposons du maquillage et des objets Téléthon.

Auchan avait également préparé un puzzle géant avec une reconstitution coûtant 0,50 € la pièce qui a relativement bien marché.

Nous avons fait très peu de bénéfice cette année, rentrant tout juste dans nos frais mais heureusement, les A.V.F. (Accueil des Villes Françaises) à qui nous confions quelques éléments de la boutique pour être proposés sur le site de Centrakor, au Nord de Cosne ont un peu sauvé la mise avec leur 22 € !!!



Pour ce téléthon 2015, un chèque de 10.310 € a été remis par la Mairie de Cosne le 11 Février 2016 à la Délégation Téléthon de la Nièvre, soit 280 € de plus que l'année dernière.



- COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ DES PERS. HANDICAPÉS (C.C.A.P.H.) de la Ville de Cosne

La commission s'est réunie 3 fois en 2015 (en Janvier, Juin et Septembre).

Cette année, le gros projet de celle-ci était le dépôt avant le 27 Septembre, date limite, du dossier de l'AD'AP auprès des services de la Préfecture.

Pour rappel, la loi d'accessibilité de 2005 fixait la date du 1^{er} Janvier 2015 comme jour où tous les bâtiments recevant du public (ERP) devaient être accessible.

Suite à l'aménagement de cette loi qui a permis des délais supplémentaires, l'AD'AP est en fait un calendrier des travaux à réaliser sur plusieurs années pour l'accessibilité de ces ERP.

Par exemple, pour la Ville de Cosne, ça devrait s'étaler jusqu'en 2023...

Notre seule annotation sera concernant les écoles primaires qui ne seront malheureusement concernées par les travaux d'accessibilité qu'entre 2017 et 2019.

- COMMISSION DE CIRCULATION de la Ville de Cosne

La commission s'est réunie 3 fois en 2015 (en Février, Juin et Octobre).

Rien de particulier à signaler

- DIVERS

↳ PORTES-OUVERTES (Samedi 18 Avril et 17 Octobre)

Celles d'Avril n'ont pas trouvé leur public mais par contre, celles qui ont eu lieu le samedi 17 octobre nous ont bien occupées !

↪ **Halloween**

Contactés par la Direction d'Auchan et à leur demande, nous avons proposé du maquillage dans leur galerie marchande à l'occasion d'Halloween, le 31 Octobre 2015, toute la journée.

C'est de loin la meilleure journée de maquillage que l'on ait fait : 37 maquillages pour 103 €, à refaire !

Ces journées « maquillage » sont, de plus, des actions de communication non négligeables...

↪ **Conseil Départemental de la Nièvre**

A la demande de M. François MORI, responsable du site de Cosne du Conseil Départemental de la Nièvre et qui était venu se présenter lors de la Fête des Associations 2014, nous sommes allés présenter l'Association à l'équipe composée de médecins, assistances sociales de notre secteur...qui ont été très intéressés.

Des flyers leur ont été laissés.

↪ **Geste particulier envers les familles...**

Mathis ayant eu une petite sœur en début d'année, Alexandra, une attention a été faite auprès de celle-ci pour marquer l'évènement.

- **AIDE A LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD**

Nous vous rappelons qu'un partenariat a été établi depuis le 1^{er} Avril 2010 avec l'ASSAD et les 4 SAISONS, associations de services à la personne ayant le personnel qualifié pour s'occuper de personnes handicapées.

Celles-ci s'engagent à évaluer les besoins et à adapter la demande en mettant à disposition du personnel formé et qualifié aux familles de l'association qui en feraient la demande.

Quant à nous, nous participons financièrement à hauteur de 10 € par heure avec un maximum de 3h par mois sur facture acquittée et selon le règlement établi.

- **DOCUMENTATION**

- Guide Néret 2015
- Droit des personnes handicapées 2015
- Les magazines Décllic et FAIRE FACE
- Guides des aides aux enfants handicapés, édition 2015
- Guide des aides aux adultes handicapés, édition 2015

- SUBVENTIONS & DONS

- ⇒ Concernant les subventions, nous avons pu compter, cette année encore, sur l'aide financière des Communes de Thou (Loiret) pour 150 € et de Cosne-sur-Loire pour 600 €. A préciser que cette dernière met également gracieusement à notre disposition un local totalement accessible depuis plusieurs années maintenant.
- ⇒ Nous avons également eu une aide importante de la part de notre députée de la Nièvre, Mme CARRILLON-COUVREUR, à savoir un versement de 1.500 € provenant de sa réserve parlementaire.
- ⇒ Fidèles par leur soutien depuis maintenant plusieurs années, les Comités des Fêtes de Cours et de Villechaud nous ont également remis en fin d'année 2015 un don respectivement de 150 € et 200 €.
- ⇒ De par leur objectif d'aider les familles, l'Association Familiale de Cosne nous a également fait un don de 200 € et celle de Nevers, un don de 750 €.
- ⇒ En Février 2015, la troupe de théâtre LES 3 COUPS, à l'occasion de sa 1^{ère} représentation à Bourges du spectacle 2015, nous a remis un chèque de 1.000 € correspondant à la recette du jour. De plus, un flyer de notre association était inséré dans leur programme. A savoir qu'ils nous avaient demandés d'en fournir 1 millier !
- ⇒ Sur un autre registre, plus matériel, l'ASSAD et les 4 SAISONS nous ont fait don d'un photocopieur CANON, avec chargeur, écran tactile...

Nous adressons nos plus sincères, et énormes, remerciements à tous ces donateurs qui par leur geste, bien sûr vont nous aider à réaliser nos projets, mais nous montrent également leur confiance et leur soutien et promis, nous ne les décevrons pas !

III – RAPPORT FINANCIER

Les comptes sont à votre disposition pour consultation...

COMPTE DE RÉSULTAT arrêté au 31/12/2015

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
ACHATS		2 766,58 €	
- Fourn. d'ent. et petit équipement	326,51 €	(Vitrine ext. pour 269,46 €)	
- Fournitures administratives	450,03 €		VENTE & ACTIVITÉS
- Autres fournitures	- €		184,00 €
- Achats de marchandises	212,92 €	(Consommables / Loto)	- Vente de produits finis
- Achats pour LOTO	1 492,72 €	(Lots)	- €
- Achats TELETHON	284,40 €		- Vente de marchandises
SERVICES EXTERIEURS		745,82 €	184,00 €
- Primes d'assurances	376,82 €		- Produits des activités annexes
- Documentation	339,00 €	(Abo. magazines + Guides)	- €
- Frais de colloques, séminaires, confér.	30,00 €		
AUTRES SERV EXTERIEURS		3 248,32 €	SUBVENTION D'EXPLOITATION
- Pub, publications, relations publiques	874,35 €	(Flyers + Flamme	2 250,00 €
- Valise(s) pédagogique(s)	145,17 €	+ Lots concours)	- Subventions reçues
- Foires et expositions	176,18 €	(déco - maquillage)	2 250,00 €
- Déplacements, missions & réceptions	313,26 €	(tables, repas manifs...)	
- Padovan	1 052,80 €		AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- Sorties Jeunes Adultes	153,50 €	(MPME : 484 €	4 224,00 €
- Frais postaux et de télécommunicat°	465,16 €	Part familles : 330,50 €)	- Dons
- Services bancaires et assimilés	67,90 €		559,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	28,26 €	28,26 €	- Cotisations
- Autres charges sociales			(52 membres)
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		25,00 €	- Autre produits générosité
- Charges diverses de gestion courante	25,00 €		2 300,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		30,00 €	(Dons 3 COUPS + Ass. Familiales + Ctés des F.)
- Charges exceptionnelles	- €	- €	
- Dons, libéralités	30,00 €	- €	PRODUITS FINANCIERS
			40,01 €
			- Produits financiers
			40,01 €
			PRODUITS EXCEPTIONNELS
			2 680,50 €
			- Manifestations diverses
			2 680,50 €
			(Loto + Téléthon + Maquillage)
			- Divers
			- €
TOTAL CHARGES		6 843,98 €	TOTAL PRODUITS
			9 378,51 €
			RÉSULTAT
			2 534,53 €

BILAN arrêté au 31/12/2015

ACTIF		PASSIF	
Créances		Capitaux	
Débiteurs divers et créiteurs divers	0,00 €	Eléments en instance d'affectation	6 285,72 €
Produits à recevoir 0,00 €		Report à nouveau 6 285,72 €	
		(solde créditeur)	
TOTAL	0,00 €	Report à nouveau 0,00 €	
		(solde débiteur)	
Trésorerie		Résultat net de l'exercice (exc. ou déficit)	2 534,53 €
Banques, ets financiers et assimilés	8 581,47 €	Résultat de l'exercice 2 534,53 €	
Compte courant 2 648,43 €		(excédent)	
LIVRET 5 933,04 €			
Caisse	238,78 €		
Caisse 238,78 €			
TOTAL	8 820,25 €	TOTAL	8 820,25 €
TOTAL ACTIF	8 820,25 €	TOTAL PASSIF	8 820,25 €

Le résultat, arrêté à cette date, est donc de **2.534,53 €**.

Notre exercice se clôture par un résultat largement positif, après 2 années déficitaires. Comme indiqué préalablement, de nombreux dons ont permis que nos rentrées soient supérieures à nos dépenses pour 2015, certaines actions – qui auraient dû les utiliser - ayant mis du temps à se réaliser.

Le Conseil d'Administration propose d'affecter l'excédent de l'Exercice 2015, soit 2.534,53 € à l'action « RECIT DE VIE », détaillée ci-après, sur les 2 postes « Fournitures administratives » et « Déplacements » pour respectivement, 200 € et 2.334,53 €.

A noter que cette action n'a pas été budgétisée lors de l'établissement du budget prévisionnel, arrêté en Septembre 2015 pour les besoins du dossier de subvention de Cosne.

IV – PROJETS 2016

Voilà ce qui est prévu pour 2016

- PADOVAN

La proposition de rééducation PADOVAN sera encore effective pour 2016 et une demande au CNPE de Belleville dans le cadre de possibilité de partenariat a été faite pour prendre en charge les déplacements de la 2^{ème} séance.

Nous rappelons que l'accès à cette méthode, qui a un champ d'application très large et très demandée partout en France avec parfois 1 an d'attente pour avoir une place, est exceptionnelle sur le secteur ! A noter que, puisque nous prenons en charge les frais de déplacements de l'ergothérapeute, que nous la fassions venir pour une ½ journée ou pour la journée entière, c'est le même budget pour l'association...

- VALISE PÉDAGOGIQUE

Elle est donc désormais disponible, gratuitement, au prêt.

Les premières groupes qui l'emprunteront se verront remettre des petits livres : «Et si on s'parlait du handicap » de la Collection LES PETITS CITOYENS pour les plus grands et « la fleur qui dérange » pour les plus petits, et ce en nombre suffisant pour que chaque enfant ait le sien !

A préciser qu'elle est amenée à évoluer de façon à pouvoir concerner un plus grand nombre : enfants, adolescents, adultes...



- RÉCIT DE VIE

Une nouvelle bénévole qui nous vient de Savoie, Michelle BELIN, forte d'une expérience de plus de 25 ans auprès d'enfants en situation de handicap au sein d'institutions spécialisées, est « recueilleuse de récit de vie » et a proposé ses compétences à notre association.

De quoi s'agit-il, de façon très condensée... Par le biais d'un carnet, on retrace son histoire : souvenirs d'enfance, travail sur l'arbre généalogique, situation dans le temps... et la famille est mise à contribution de façon ludique ce qui permet un resserrage des liens...

Seulement 5 enfants pouvaient bénéficier de cette proposition donc il nous a fallu choisir et c'est ce que nous avons fait en privilégiant des enfants à pathologie lourde, en grandes difficultés sociales, ou à qui nous pensions apporter du bien...

Les premiers enfants ont commencé dès Janvier et sont ravis d'écrire l'histoire dont ils sont les héros !!!

- GROUPE JEUNES ADULTES

Ces propositions de sortie sont donc toujours en cours puisqu'établies sur le calendrier scolaire.

Après, le bowling en Janvier, la soirée dans un restaurant-discothèque en Février, le match de football à Auxerre en Mars, c'est le Printemps de Bourges pour Avril, une sortie Danse pour Mai et Cardoland pour Juin.

Aujourd'hui, ils sont 7 à suivre régulièrement ces sorties. Avec nos 2 accompagnatrices, Pascale et Sarah, le véhicule est complet !

Une nouvelle rencontre entre les jeunes sera fixée en Juin ou Septembre pour établir le planning des sorties pour l'année scolaire 2016-2017.

Enfin, s'ils souhaitent que ce soit renouvelé... mais je n'ai aucun doute à ce sujet que ce soit de la part des jeunes ou des parents !

- SOUTIEN / GROUPE DE PAROLES

⇒ **Pour les adolescents (10 – 16 ans) :**

De nouvelles familles nous ont rejoints avec des enfants adolescents en grande souffrance par rapport, entre autre, à la vie scolaire, obligeant même parfois à les sortir du cursus scolaire, laissant enfants et parents démunis.

Il a donc été important pour nous d'avoir quelque chose à leur proposer...

Une 1^{ère} rencontre entre ces enfants a été proposée le Samedi 5 Mars afin de les faire se rencontrer dans un premier temps et de trouver ensuite comment les aider.

Le but est de les rebooster, de travailler sur l'estime de soi, de leur permettre de trouver des partenaires de jeu...

L'élément perturbateur a toutefois été la neige qui nous a obligés à repousser cette rencontre !

⇒ **Pour les parents :**

D'une suite logique puisqu'on venait de proposer aux ados de se rencontrer, la remise en marche du groupe de paroles nous a semblé indispensable.

Elle est et sera proposée sous la forme de « Café des Parents » avec des thèmes prédéfinis :

- le samedi 12 mars, c'était « Help ! j'ai un ado à la maison »
- le samedi 9 Avril, ça sera « Pas simple d'avoir un enfant différent »

⇒ **Pour les fratries :**

Notre plus jeune membre avec adhésion payante m'a demandé si, pour elle, sœur d'un enfant différent, quelque chose était proposée.

C'était effectivement une bonne question car la fratrie était jusque-là exclue de nos propositions alors qu'elle a également beaucoup de choses à dire.

C'est ainsi que naquit... une rencontre pour les frères et sœurs de nos enfants V.I.P. le Samedi 2 Avril prochain.

A noter que :

- pour chaque groupe et rencontre, l'inscription est obligatoire, étant limité par la surface de notre local, et est gratuite pour les adhérents ;
- pour les groupes concernant les enfants, pendant la rencontre, il est fort probable que les parents « aient des courses à faire »... ;
- si ces rencontres fonctionnent, elles devraient être proposées d'Octobre à Mai.



Il est envisagé également que ces rencontres se fassent de façon simultanée mais cela demande une organisation puisque notre local ne peut accueillir 2 groupes en même temps (parents – jeunes enfants à garder, parents – fratrie, parents – ados...), qu'une autre salle municipale se trouve à proximité mais actuellement peu disponible, qu'il nous faut du monde pour encadrer... mais on s'y emploiera si cela peut permettre à des familles de venir, le principal est que la demande nous en soit faite !

Nous rappelons également que notre psychologue est à votre disposition et qu'en tant que membre de l'association, vous bénéficiez de tarifs des plus concurrentiels !

- CONFERENCE : (28 Mai 2016)

Une présentation des méthodes comportementales : ABA, TEACCH et de l'outil de communication PECS sera proposée le Samedi 28 Mai 2016 à 9h30 à la Mairie de Sancerre.



- JOURNÉE DES DYS

A notre initiative, la Journée Départementale de la Nièvre consacrée aux Troubles DYS y compris TDAH se passera cette année à Cosne et plus précisément au Lycée Agricole des Cottareaux, le Samedi 15 Octobre 2016.

En fait, il s'agit plutôt d'une demi-journée puisque cela aura lieu sur l'après-midi uniquement.

Des conférences, des stands d'information et des ateliers vont être proposés.

L'entrée est gratuite et j'encourage les familles des départements voisins à profiter de la proximité pour venir y faire un tour !



- LOTO (5-6 Novembre 2016)

Comme indiqué en 1^{ère} partie, le résultat 2015 n'avait pas été brillant et la reconduction de ce loto remise en cause...

Sur des conseils extérieurs, nous avons pris contact avec une société locale, SAS LOTO CONCEPT, qui fonctionne selon 2 formules : au réel ou forfaitaire.

C'est cette 2^{ème} option que nous avons choisi nous garantissant un montant fixe quel que soit les recettes de la vente des cartes, celles de la buvette nous restant acquises.

Sous cette nouvelle forme, il se déroulera sur 2 jours : le Samedi 5 Novembre au soir et le Dimanche 6 Novembre après-midi.

Comme chaque année, nous rappelons que nous avons besoin de bénévoles et de gâteaux ce jour-là, que c'est à cette occasion que nous vous demandons un petit coup de pouce afin de pouvoir vous proposer des choses le reste de l'année !

- SPECTACLE

Une nouvelle comédie musicale se prépare pour la rentrée de Septembre 2016 au Casino de Paris avec, et c'est ce qui fait que c'est exceptionnel, la mise en lumière de la différence, le héros étant un jeune homme en fauteuil !

Nous vous avons donc proposé de vous y emmener le Samedi 12 Novembre 2016 pour la séance de 15h.

La date nous a semblé adéquate avec un jour de repos avant puisque férié et un jour de repos après puisqu'un dimanche !

Avec de plus une séance à 15h, nous laissant le temps de partir tranquillement en fin de matinée et revenir pas trop tard !

Les places handicapées étant plus que limitées, nous avons décidé de nous y prendre très tôt...

Les tarifs ont été fixés à 50 € pour les membres et 70 € pour les non-membres comprenant la place en catégorie 1 et le transport.

A préciser que la place en catégorie 1 vendue seule est à 59 € et que la cotisation à l'association n'est que de 15 €...

SPECTACLE

Timéo est un spectacle musical novateur et fédérateur, une circomédie pour toute la famille, qui conte l'histoire hors du commun de Timéo. Malgré son handicap, ce jeune garçon en fauteuil n'a qu'un rêve : devenir acrobate !

Pour cette occasion, le Casino de Paris se transformera en un cirque grandiose et présentera des artistes capables de chanter, jouer la comédie et réaliser des prouesses circassiennes extraordinaires.

Tarifs (transport + place en catégorie 1) :

- 50 € pour les membres
- 70 € pour les non-membres

Samedi 12 Novembre 2016

- DOCUMENTAIRE

Nous souhaitons vous faire découvrir un documentaire qui raconte le vécu de 8 familles ayant un enfant en situation de handicap.

Comme cela représente un certain budget puisque un des producteurs et une des familles se déplacent pour le débat qui suit cette projection, nous avons prévu un partenariat avec une autre association qui semblait partante mais son silence depuis de nombreuses semaines nous laisse penser que ce projet tombe à l'eau.

Pas pour nous en tout cas ! Si nous avons des réponses positives parmi les différentes demandes de subvention, nous en profiterons pour concrétiser cette action qui nous tient à cœur !

↪ **Fêtes des Associations**

La date de celle de Cosne n'est pas encore connue à ce jour, à suivre...

Celle du Sancerrois est prévue pour le Samedi 3 Septembre 2016, au Centre Socio-Culturel de St Satur, nous devrions y être.

↪ **Téléthon 2016**

Il aura lieu les 2 et 3 Décembre 2016, vous pouvez déjà retenir la date !!!

↪ **Aide à la formation**

Une maman d'un enfant précoce et TDAH a été très intéressée par la nouvelle formation proposée par la faculté de médecine de Paris un DU

Tellement intéressée que bien que cette formation ne soit ouverte qu'aux professionnels son dossier a été retenu.

Nous-même très en attente de ce qui s'en suivra avons du coup établi un partenariat avec cette maman qui, en échange d'une aide financière, aucun organisme n'ayant accepté de la suivre, s'est engagée à mettre à profit son enseignement auprès des enfants de l'association.

↪ **Action de soutien à notre profit**

Différentes actions vont être organisées par un établissement cosnois à notre profit de fin avril à fin mai 2016.

Nous allons sans doute avoir besoin à ces occasions d'y avoir une présence et/ou peut-être de réaliser des gâteaux, ou autres.

Merci par avance de votre aide à tous !

↪ **Permanence**

Pour rappel, elle se déroule toujours le dernier samedi du mois de 10h à 12h au local de l'association et la documentation est à disposition.

Quelques autres projets sont également à l'étude mais trop peu avancés pour que l'on vous en parle maintenant !

Pour clôturer cette partie, les membres présents, à l'unanimité, ont validé le rapport moral de la Présidente, le bilan des actions 2015, le rapport financier avec l'affectation du résultat proposé et les projets pour 2016.

V – REGLEMENT INTERIEUR

Un conseil d'administration en date du 9 Novembre 2015 a procédé à une modification de l'article 3 et au rajout d'un article 7 du « Titre I – Les Membres » du règlement intérieur.

L'article 3 concerne les cotisations.

Il s'agit ici d'apporter une modification à l'implication des parents qui étaient libres d'adhérer ou non à l'association, leur enfant étant déjà membre VIP.

L'accès aux propositions de l'association sera donc dorénavant dépendant d'une adhésion payante.

ARTICLE 3 - Cotisation

Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle de 15 €, *avant le 31 Décembre de l'année concernée.*

Les responsables légaux des membres V.I.P. doivent être à jour de leur cotisation pour pouvoir bénéficier des prestations proposées par l'Association et ce, 1 mois maximum après la date de l'Assemblée Générale clôturant l'année précédente.

~~La cotisation annuelle doit être versée avant la date de l'Assemblée Générale clôturant l'année.~~

En cas de nouvelles adhésions, elles sont recouvrables au moment de l'admission et la cotisation est valable pour l'année en cours ; ~~toutefois, après le 15 Décembre, la cotisation est à valoir pour l'année suivante.~~

Toute cotisation versée à l'Association est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre.

L'article 7 que nous avons rajouté fait suite à la demande d'une maman qui ne souhaitait plus que son enfant fasse partie des membres V.I.P., ce qui n'avait pas été prévu.

Nous y remédions donc par ce nouvel article.

ARTICLE 7 – Radiation membre V.I.P.

Le responsable légal d'un membre V.I.P. peut demander la radiation de celui-ci par simple lettre ou mail au Président.

Aucun membre n'ayant voté contre, et aucune abstention n'étant à signaler, les modifications du Règlement Intérieur ont donc été validées par cette assemblée générale.

VI – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame VIRION Sylvie ayant émis le souhait de s'impliquer dans la vie de l'Association à l'occasion de la dernière assemblée générale, elle a été cooptée par le Conseil d'Administration qui s'en est suivi le 20 Mars 2015 en tant qu'administratrice et trésorière.

Le 1/3 sortant est composé cette année de Mesdames MAHEUX Sandra et LAFORGE Carole, Madame FICHOT Sandra ayant démissionné en cours d'année.

Madame MAHEUX souhaitant être déchargée de ses fonctions au sein de l'association, elle ne repropose pas sa candidature, contrairement à Madame LAFORGE Carole.

Préalablement à la tenue de cette assemblée générale, Madame MERIAUX Isabelle, maman de Mathys, avait émis le souhait de rejoindre le Conseil d'Administration, comme l'a également indiqué Madame LARUELLÉ Nathalie à l'occasion de celle-ci.

La totalité des membres présents n'ayant émis aucune objection, et aucune abstention n'étant à signaler, Mesdames VIRION, LAFORGE, MERIAUX et LARUELLE intègrent donc le Conseil d'Administration.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Rien de particulier

CONCLUSION

Voici donc pratiquement terminée cette 8^{ème} assemblée générale...

En ce qui concerne notre fonctionnement, notre petite association, qui continue son petit bonhomme de chemin, a le mérite de faire des propositions qui n'existent pas sur un très grand secteur géographique et également d'être réactive quand une demande se présente, comme l'a montré la création des WYLCAT'S ou la reprise des groupes de paroles.

D'ailleurs, les contacts d'autres associations ou de parents concernés en dehors de notre rayon d'action sont de plus en plus fréquents et nous confortent dans l'importance de notre existence.

Parallèlement, de par la reconnaissance de professionnel(le)s, d'institutions ou d'autres grandes associations, nous pouvons maintenant nous appuyer sur des partenariats qui, nous l'espérons, seront dans l'avenir des plus productifs !

De même, le développement des relations avec des associations ou structures locales, parce que nous y trouvons tous un intérêt, est de bonne augure et ne demande qu'à poursuivre sur sa lancée, et nous nous y attacherons...

Nous commençons toutefois à être limités dans nos possibilités de proposition par certaines contraintes :

- la grandeur de notre local qui est composé d'une seule pièce donc entre le matériel de rééducation, notre bibliothèque, le mobilier pour les groupes de paroles... ça devient très juste et nous ne pouvons y faire intervenir 2 personnes en même temps...
 - les difficultés d'accès à ce local : la place réservée aux personnes handicapées qui a été installée à notre demande n'étant plus du tout accessible et le parking Pasteur sur lequel nous donnons étant gratuit, c'est la foire à l'empoigne pour y avoir une place !
 - un manque de temps et nous faisons du coup un appel aux nouvelles familles pour nous rejoindre et je peux vous assurer qu'amener une idée à se concrétiser est vraiment gratifiant !
- mais ce n'est pas cela qui nous arrêtera, on peut vous l'assurer !

Car en effet, pour cette 9^{ème} année d'existence que nous avons déjà entamée, de nombreux projets sont dans les cartons, en plus de ce qui vous a été présenté ce soir, et nous souhaitons qu'ils puissent se concrétiser rapidement mais cela va nous demander une implication et un travail non négligeable et surtout nous faire passer à un niveau supérieur... à suivre...

Cette année 2015 fût intéressante, souhaitons-nous que 2016 le soit encore plus et même, extraordinaire !!!

Pour terminer, nous adressons nos sincères remerciements :

- pour leur confiance et leur subventions : les Communes de Cosne s/ Loire et de Thou (45), ainsi que notre députée de la Nièvre, Mme CARRILLON-COUVREUR
- pour son aide matérielle : les Communes de Cosne et de Cours ainsi que les Services Techniques;
- pour leur partenariat le magasin AUCHAN ainsi que les associations : LES AMIS DE L'HOPITAL, l'APF, L'ABRI et l'ASSAD et les 4 SAISONS, et ces dernières également pour leur don de matériel.
- pour leur aide financière : le Comité des Fêtes de Cours et celui de Villechaud, les ASSOCIATIONS FAMILIALES de Cosne et de Nevers, l'Association LES 3 COUPS de Bourges
- les commerçants et restaurateurs de Cosne, Loiret et Cher limitrophe, qui ont été généreux à l'occasion de notre loto
- la DSDEN de la Nièvre et en particulier Mr BILLEBAULT, ainsi que Mme SAUTREAU de l'école de Bouhy
- Michel, Denis, Martine, Bernadette du Comité des Fêtes de Cours pour leur aide et pour leur prêt de matériel
- le Comité des Fêtes de Cosne
- Claude NARTUS et son appareil photo
- Pascale et Sarah, nos bénévoles et accompagnatrices,
- Claude et Sylvie, en tant que parents impliqués
- nos fidèles bénévoles : Dominique, Magali, Lucette, Cathy, Sylvie... et tous les autres sans qui pas grand-chose ne serait possible !!!

Et merci à tous d'être venus !